

L'AFFACTURAGE, UN FINANCEMENT PERTINENT POUR RELEVER LES DEFIS ECONOMIQUES ACTUELS

Pour la 3^{ème} année consécutive l'Association française des Sociétés Financières (ASF) publie son enquête sur le marché de l'affacturage en France. Cette enquête, qui reprend celle anciennement menée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), donne les grandes tendances du marché.

L'affacturage, une excellence française en fort développement

Leader sur le marché européen et au deuxième rang mondial derrière la Chine depuis 2018, l'affacturage français a enregistré une nouvelle croissance à deux chiffres : après une progression de +12,9% en 2021, le volume de factures apporté aux factors augmente de +15,5% en 2022 pour atteindre un nouveau montant record de 421,5 milliards d'euros, soit environ 16% du PIB et plus de 78 millions de factures.

L'affacturage, une aide à l'exportation

Si le marché domestique représente la plus grande part de l'activité (64%), le savoir-faire français s'exporte de plus en plus à l'international, si bien que la France demeure le leader mondial sur cette offre : en 2022, les factors français ont pris en charge 153,4 milliards d'euros de nouvelles créances internationales (+19,1%). Ainsi, l'affacturage est un élément d'accompagnement et de soutien des entreprises françaises à l'exportation.

Dans l'ensemble, la croissance de l'activité s'est poursuivie au premier semestre 2023 avec une hausse de la production de +6,4%, bien supérieure à celle du PIB français.

L'affacturage, une réponse aux besoins de trésorerie des entreprises qui contribue à réduire les délais de paiement

Face aux tensions de trésorerie dans un contexte conjoncturel difficile (forte inflation sur les intrants, besoins en fonds de roulement dus à la reconstitution des stocks, remboursements de PGE...), l'affacturage a été une solution de financement pour plus de 33 000 entreprises en 2022, notamment des TPE-PME (93% des clients et 47% des encours). Si ce mode de financement séduit principalement les très petites entreprises grâce à des offres qui leur sont dédiées (forfait, financement à la facture sur une plateforme...), le bouquet de services mis au point par les factors en France s'adapte aux spécificités des besoins d'une plus large clientèle ; ce qui permet de couvrir la demande du marché et d'attirer de plus en plus d'entreprises de taille plus grande. Ainsi, en 2022, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont généré 41% des encours tandis qu'une part significative des engagements (12%) est imputable à quelques grandes entreprises (GE).

L'entrée en portefeuille de ces grands comptes favorise l'évolution de l'offre vers davantage de gestion déléguée au client — qui représente désormais 73% de l'offre domestique — mais aussi le développement des contrats de syndication, en pool de factors (plus de 13% de la production en 2022).

L'affacturage sans recours (contrat dans lequel le factor supporte le risque d'insolvabilité du débiteur et octroie une garantie de bonne fin à l'adhérent) est désormais plus répandu que celui avec recours (53% contre 47%). Par ailleurs, la majorité des contrats domestiques sont confidentiels et donc inconnus des débiteurs de la facture (66% de la production en 2022).

Des résultats globalement satisfaisants malgré une marge de 0,25% qui reste faible

En ligne avec la progression du chiffre d'affaires, le produit net bancaire (PNB) s'inscrit en nette hausse de +16,3% à 1 055 millions d'euros. Compte tenu de la forte pression concurrentielle sur le marché français, le taux de marge des sociétés d'affacturage est resté stable à un niveau très bas de 0,25%. Le coefficient net d'exploitation a fortement baissé à 57,4% reflétant la diminution des coûts de structure. Grâce à une bonne maîtrise des risques par des acteurs qui, en France, sont tous régulés et supervisés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR – Banque de France), le coût du risque des factors a très peu évolué en 2022 et absorbe moins de 2% du PNB.

Lors de la conférence de presse de présentation de l'enquête, **Philippe Mutin, président de la Commission Affacturage de l'ASF** a déclaré : « *Dans un contexte particulièrement incertain, marqué notamment par l'inflation et la hausse des taux, et pour répondre aux enjeux liés à la transition écologique et à la réindustrialisation, l'affacturage est un outil clé de soutien à l'économie et à l'exportation. La barre symbolique des 400 milliards de créances et 78 millions de factures achetées a été franchie en 2022, signe évident de la pertinence de l'offre proposée par les sociétés d'affacturage françaises* ».

L'intégralité de l'enquête ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques sur l'affacturage (vidéo, livret, ...) sont à disposition sur le site internet de l'ASF :

<https://www.asf-france.com/metiers/affacturage/>

Contacts Presse

Harmonie Benedetti, Communication et Relations Institutionnelles 01 53 81 51 56

Isabelle Bouvet, assistante 01 53 81 51 57

*L'ASF (Association française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 260 adhérents pour près de 290 milliards d'euros d'encours, soit **près de 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé français**.*

*Les activités des membres de l'ASF sont multiples : **financement des entreprises et des professionnels** (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), **financement des particuliers** (crédit à la consommation et au logement), **services financiers** (affacturage et cautions), **services d'investissement** (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).*